L'ancienne école bientôt médiathèque

Le chantier avance et ça se voit. La médiathèque, premier grand chantier municipal bientôt converti en lieu de tous les savoirs.

Le 18 septembre dernier, afin de rendre compte de l'avancement des travaux de notre future médiathèque, la municipalité organisait la pose officielle de la première ossature bois. Une ossature qui forme le prolongement de l'ancienne école publique, l'un des plus vieux bâtiments du centre-bourg.

Et quoi de plus normal pour la municipalité que de mettre à l'honneur - au cœur des journées du Patrimoine - l'ancienne école publique. *"La réhabilitation de cette bâtisse est preuve d'une valorisation certaine de notre patrimoine communal. C'était un véritable "crève-cœur" que de voir ce bâtiment dépérir en plein centre-bourg"*, explique M. le Maire. *"Ce projet s'inscrit dans un réaménagement complet du cœur de la commune, avec la volonté d'offrir une offre culturelle plus large aux Aignanais."*

Ouverture au début de l'été 2011

Avant la trêve estivale, les enduits ont été piqués afin de faire respirer les murs et l'ancienne charpente a été enlevée. Les planchers et les toitures de la partie ancienne école ont été réalisés dans la foulée. Aujourd'hui, on ne parle plus d'ancienne école publique mais bien de future Médiathèque. Première quinzaine de septembre, le dallage coulait dans la partie étendue et l'ossature bois s'y est progressivement posée, donnant tout de suite du volume à ce chantier qui avance sans perdre de temps.

Dans cet esprit, les matériaux principaux choisis par l'architecte sont nobles et intemporels. Ils répondent avant tout à un cahier des charges strict, assurant la durabilité de l'ouvrage et une faible empreinte environnementale. *"L'architecte, Mme Houpert, a su trouver l'équilibre entre le respect du bâtiment existant et un prolongement en ossature bois. Et je me félicite de l'excellent travail que nous menons avec elle et ses équipes."* Aussi des panneaux solaires photovoltaïques viennent juste d'être posés courant septembre en vue d'alimenter le bâtiment en électricité. Le surplus pourra être revendu à ERDF.

Côté chiffre, près de 70% de subventions ont été obtenues afin de financer l'ouvrage. Reste donc à la charge de la commune, un peu moins de 300 000 € en ce qui concerne le coût hors taxes des travaux (sur un total de 945 000 €), et ceci sans recours à l'emprunt.

Monsieur le Maire a exposé l'avancé des travaux en présence (de gauche à droite) de M. Charles Gautier, Sénateur, Mme Monique Rabin, Conseillère Régionale, M. Gérard Allard, Conseiller Général, M. Dominique Raimbourg, Député, Mme Cécile Bernelas, Adjointe à la Vie Locale, Mme Hélène Houpert, architecte et M. Patrick Bague, Adjoint aux Patrimoines.

Hélène Houpert, architecte du projet, a commenté une coupe miniature de la composition des panneaux bois et insisté sur les performances énergétiques du bâtiment.

"Tournons la page"

Un journal mensuel qui raconte et racontera la vie tout au long du chantier vient de paraître. Il est disponible à la bibliothèque, salle municipale, à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site Internet de la commune.

Les visiteurs ont apprécié l'exposition des photographies du chantier et les explications des élus. Ici Patrick Bague, Adjoint aux Patrimoines, présente les plans du bâtiment.

Des samedis de découverte

Vous aurez l'occasion de visiter ce chantier lors des samedis de découverte qui seront programmés dans les prochaines semaines. Le Kiosque de Grandlieu, lettre d'information bi-mensuelle disponible dans les commerces, vous informera des dates proposées. 1re date à retenir : vendredi 19 novembre (lire en page 4).